



Commune de
SAINT-PHILIBERT (56)

PLAN LOCAL D'URBANISME

 Zones de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles



6.8 Zones de Préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles

Échelle : 1/5000ème

APPROBATION
Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil municipal du 7 mars 2019
le Maire,

